

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 31

Artikel: La plage de Neuchâtel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-541213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvrière et les conditions de travail. La commission a estimé qu'il ne lui appartenait pas de servir d'intermédiaire pour la transmission d'un postulat pareil; cette décision ne causera aucun regret dans les milieux patronaux.

La commission était saisie — ceci doit être rappelé également — de mémoires de la Société suisse des hôteliers, de l'Union Helvetia et d'autres organisations du personnel. Celui de notre association attirait encore une fois l'attention sur les graves conséquences économiques de la loi sur le repos hebdomadaire pour l'hôtellerie et pour les possibilités d'existence de cette industrie. Il soulignait les objections formulées dans nos milieux contre certaines dispositions du projet et recommandait en particulier une plus grande élasticité des prescriptions légales en ce qui concerne l'emploi du personnel en des occasions exceptionnelles. La pétition s'élevait en outre contre les chicanesuses prescriptions de surveillance policière et rappelait expressément la résolution de la S. S. H. suivant laquelle notre association serait obligée de combattre un projet qui imposerait à l'hôtellerie des charges nouvelles insupportables. Aujourd'hui encore, les organes dirigeants de la S. S. H. n'ont pas changé d'avis. On verra, lors des délibérations à la commission du Conseil des États et en séances plénières des Chambres, si notre parlement saura apprécier sainement la situation et tenir compte équitablement des besoins de l'industrie hôtelière.

Dans l'hôtellerie de Château-d'Oex

La station estivale et hivernale de Château-d'Oex est entrée dans une période de rouissant développement. Les principaux hôteliers de la localité, convaincus de la nécessité de moderniser leurs maisons, se sont mis courageusement à l'oeuvre. C'est ainsi que l'hôtel Rosat, par exemple, vient de subir une transformation importante, dont le devis ascendait à environ 300.000 francs. C'est en 1845, rentrant de Paris, que M. Héli Rosat, grand-père du propriétaire actuel, ouvrit une modeste pension dans le vieux chalet qu'il possédait sur le terrain où est construit l'hôtel d'aujourd'hui. Vingt ans plus tard, la pension dut être agrandie; en 1866 s'ouvrit le bâtiment de pierre qui est encore le centre du nouvel hôtel et l'établissement compta une vingtaine de chambres. En 1881, Héli Rosat remit son entreprise à son fils Victor. Devenue

encore une fois trop petite, la pension Rosat subit une transformation en 1897 et en 1903 on lui adjoignit le beau chalet voisin de l'hôtel. Après trente années de labeur, en 1911, M. Victor Rosat remit à son tour la pension à son fils Alfred, pour se retirer avec son épouse dans sa retraite paisible de la Frasse. L'année suivante, M. Alfred Rosat procéda à d'importants agrandissements et sa pension devint l'hôtel Rosat, avec 80 lits. Ce printemps, M. et Mme Rosat mettaient en soumission la transformation complète de la maison. Sous la direction des architectes Gribi et Paschoud, le vieil hôtel Rosat prit rapidement un aspect très moderne. Le nouvel hôtel compte cent lits et il est doté des derniers perfectionnements: ascenseurs, téléphone public dans toutes les chambres, magnifiques salles de bains pour appartements, eau courante chaude et froide dans toutes les chambres, terrasse pour cures d'air, etc. Cette adaptation aux exigences du jour donnera un réjouissant essor à l'hôtellerie de Château-d'Oex.

L'hôtel Beau-Séjour, que viennent d'acquérir M. et Mme Müller, a subi également de grandes transformations intérieures. Toutes les chambres au midi ont été munies de lavabos distribuant l'eau chaude et froide à volonté. Quelques salles de bains permettront de louer de jolis appartements. L'extérieur, complètement remis à neuf, donne une belle allure à cet hôtel récent, qui date de la construction du chemin de fer.

Une agréable peinture des façades donne aussi un air neuf à l'hôtel du Parc, de vieille renommée, exploité par sa propriétaire, Mme Paul Berthod. A la mi-juillet, les hôtels de Château-d'Oex étaient déjà aux trois quarts pleins et s'attendaient à être très prochainement au complet. Les pensions et les chalets abritaient également une nombreuse clientèle.

Quant à la faillite du Grand Hôtel, elle ne nuira en rien au développement touristique de Château-d'Oex. Cet établissement, qui possède un confort tout à fait moderne, ne tardera pas à reprendre sa place et à retrouver peu à peu la prospérité.

Une chronique de 1887 disait: « De nombreux étrangers viennent passer l'été à Château-d'Oex. On peut sans exagérer évaluer leur nombre à 600 en moyenne pendant les mois de juillet et août. En hiver, les installations sont trop peu nombreuses. Il serait difficile de loger confortablement plus d'une centaine de personnes pendant la saison froide. — Aujourd'hui, les hôtels, pensions et chalets de Château-d'Oex peuvent recevoir confortablement plus de mille personnes. Pendant l'été 1929, on a enregistré plus de 30.000 nuitées dans les différents hôtels de la station; ce chiffre est de 40.000 pour les nuitées de l'hiver 1929-30. Ces quelques indications sont la meilleure preuve du développement favorable de l'hôtellerie de Château-d'Oex.

(D'après M. W. B., Journal de Château-d'Oex.)

Pour le développement de Bex-les-Bains

Nous tirons les informations qui suivent d'une correspondance particulière de Bex à la Feuille d'avis de Lausanne, en date du 21 juillet:

Les deux sociétés locales qui s'occupaient parallèlement des intérêts de Bex-les-Bains, le Syndicat d'initiative et la Société de développement, ont pris une excellente décision. A la suite de démarches diverses, les deux groupements se sont réunis en assemblées générales extraordinaires et ont décidé en principe, chacun séparément, la fusion. Puis une assemblée constituante commune, qui a eu lieu le 18 juillet sous la présidence de M. Ch. Paillard, président du conseil communal, a procédé à la mise sur pied de l'organisation nouvelle unique, qui portera le nom de Syndicat d'initiative et de développement de Bex-les-Bains.

Cette dernière assemblée avait tout d'abord à discuter et à adopter un projet de statuts, élaboré par une commission mixte comprenant des représentants des deux sociétés. L'article 15, concernant les comités des diverses sections, a donné tout particulièrement lieu à une joute oratoire entre hôteliers, médecins et membres moins directement intéressés; il a été adopté finalement dans la teneur proposée par la commission. Le comité de chaque section se composera d'un président et des membres qu'il jugera utile de s'adjoindre. Les hôteliers sociétaires qui fourniront une subvention spéciale (sur les nuitées) feront partie d'office de la section publicitaire-reclame, ainsi que les médecins de la localité. Au cours de la discussion générale, MM. Heinrich, Klopfenstein et Koehler, hôteliers, Chablot-Comte et Gunning, directeurs d'instituts, C. Michaud, directeur du chemin de fer Bex-Gryon-Villars, le docteur Vuilleumier, etc. ont successivement pris la parole, dans un esprit de cordiale bonne entente. Enfin les statuts ont été adoptés sans opposition.

L'assemblée a procédé ensuite à la nomination du comité central, qui sera présidé par M. Chauvy. L'hôtellerie y est représentée par M. Koehler, directeur du Grand Hôtel de Bex et de l'hôtel des Bains. Le comité de l'importante section de publicité-reclame sera présidé par M. Koehler fils et M. le docteur Vuilleumier dirigera la section d'hygiène et bains publics. Le Bureau de renseignements dépendra de la section publicitaire-reclame.

Les deux anciennes sociétés boucleront leurs comptes au 30 septembre et établiront un état de situation exact en vue de la liquidation et de la fusion des affaires.

La fusion des deux sociétés parallèles est l'heureux dénouement d'une longue crise et elle est accueillie avec satisfaction par la population de la contrée. Ainsi centralisés, les efforts faits en vue du développement de Bex-les-Bains seront certainement plus féconds et donneront des résultats plus tangibles, pour le plus grand avantage du commerce local et de l'industrie hôtelière de la station.

La plage de Neuchâtel

Grâce aux efforts persévérants et désintéressés d'un groupe de citoyens, grâce aussi à l'appui bienveillant de l'Association pour le développement économique de Neuchâtel et des autorités locales, cette ville, après tant d'autres, a maintenant sa plage. Et cette plage est l'une des plus belles de la région.

Elle est située à Monruz, à droite de la route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise, sur un emplacement idéal qui se prête admirablement bien au but qu'on lui a assigné désormais.

Un grand parc pour automobiles est établi à l'entrée, où le tramway de la ligne No 1 dépose les voyageurs venant de Neuchâtel ou de St-Blaise. Derrière un rideau d'arbres magnifiques, loin de la poussière et des regards indiscrets, un chemin conduit à la plage.

Au bord même de l'eau, on a aménagé deux trottoirs bétonnés de 70 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur. Ils sont séparés par un petit bassin où des degrés facilitent l'accès du lac.

Sur cette grande terrasse ont été installés des tables, des chaises et des parasols qui y rendent le séjour fort agréable. On peut y consommer des boissons sans alcool, services d'un petit pavillon où on loue en outre les meubles de plage, les tentes et les effets de bains.

Quatre escaliers, répartis sur toute la longueur de la terrasse, permettent de descendre dans l'eau, où sont aménagés deux bassins de 30 mètres de long pour les enfants et les baigneurs qui ne savent pas nager. Un radeau flottant et un plongeur complètent les installations pour les habitués du lac et des sports aquatiques.

En plus de la bordure et des escaliers déjà cités, en arrière de la terrasse, il y a une plage de sable fin de 70 mètres sur 12 et d'une épaisseur de 30 centimètres. On peut y prendre commodément les bains de soleil.

Dans le fond s'élève le bâtiment central, qui comprend la caisse, les locaux pour le déshabillage en commun, une infirmerie, un poste téléphonique, etc. Les locaux de déshabillage comportent 650 casiers pour y ranger les effets et deux corps de 34 cabines particulières qui sont louées à l'heure ou à la journée.

En plus d'un local de douches, on a établi devant les cabines un canal d'eau courante pour y débarrasser les pieds du sable qui s'y est attaché.

Du bâtiment central, trois chemins bétonnés conduisent au lac; cette innovation sera certainement très appréciée des baigneurs.

Des jeux populaires sont installés dans la rade, à l'ouest de laquelle on a aménagé un petit port pour les embarcations à rames, de sorte que l'on peut se rendre à la plage aussi par la voie du lac.

La Société pour l'exploitation des bains de plage de Neuchâtel a établi déjà des projets d'agrandissement et d'amélioration, qui seront réalisés graduellement, au cours des années suivantes, selon les ressources à disposition. La société est au capital de 120.000 francs, dont 60.000 francs ont été souscrits par la ville de Neuchâtel; les 60.000 autres ont été souscrits

WHITE HORSE WHISKY
Agents généraux pour la Suisse
LATELTIN S. A. ZURICH

BEI DER MAHLZEIT



Gutes Essen wissen Ihre Gäste erst dann richtig zu schätzen, wenn dabei gute Musik erklingt. Eine zarte Melodie, ein rhythmisch gespielter Tanz, das ist es, wonach das moderne Publikum verlangt. Eine Philips Verstärkeranlage ermöglicht es jedem Restaurant- und Hotelbesitzer, dieser Forderung der Zeit in einfacher Weise und ohne allzu große Kosten zu entsprechen. Das Publikum weiß Ihre guten Programme zu schätzen.

PHILIPS RADIO

Wenn Sie Hotel-Möbiliar oder technische Einrichtungen zu kaufen suchen oder zu verkaufen haben, so lassen Sie eine Annonce in der Schweizer Hotel-Revue erscheinen.

300,000 gesucht
(in Teilbeträgen) zur Gründung einer Hotel A. G. Bisheriger Ertrag nachgewiesen. Jahresertrag. Für Direktor mit wenigstens 100 Mille prima Existenz. Für Aktionäre gute Verzinsung. Näheres durch Postfach 19322, Luzern.

Auf kommende Herbstsaison ist in **LOCARNO** eine prächtig eingerichtete **Hotel-Pension** mit 20 Fremdenbetten zu verkaufen. Bei grösserer Anzahlung Preis sehr vorteilhaft. Gef. Off. an die Chiffre A. T. 2238 an die Schw. Hotel-Revue, Basel 2.

HOTEL'S
Jahres- und Saison-Geschäfte vermittelt die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma: **G. Kuhn, Zürich**
Hotel-Immobilien
56 Bahnhofstrasse 56
Feinste Referenzen Strengste Diskretion

A vendre ou à louer avec long bail et achat du matériel et mobilier **Hôtel-Pension-Restaurant-Tea-Room** situé entre Lausanne et Genève, 700 m. d'alt., splendide, vue unique au mont. Grand restaurant en plein air, bar américain, terrasse et grande salle à manger, autre salle de banquet de 250 couverts, jardin poivré, terrain de culture de 28.000 m² ferme, écurie, porcherie, poulailler. Hôtel et dépend. compl. remis à neuf. Aff. merv. p. fam. ou jeunes mariés ayant avec eux leur famille. Cond. de paiement très favor. et de méd. Chiffre d'aff. prouv. et augmentant chaque année. Ecrite sous chiffre A. T. 2269 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Revue-Insertate haben Erfolg!

Zu verkaufen in dem aufblüh. Kurort Ascona bestfreg. **Hotel-Pension** mit 20 Zimmern, in schönst., ruhig. Lage. Nur Selbstkäufer, welche grosse Anzahlung leisten können, wollen sich melden an Postfach 12048 Ascona.

CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
Agents généraux pour la Suisse: **RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz**

Hôtel à vendre
A vendre, dans une localité importante du Jura bernois, un hôtel avec bonne clientèle et bon rapport. Affaire à enlever de suite. Bonnes conditions. Pour renseignements, s'adresser à Me. A. Jolissaint, notaire à St-Imier.

Zu vermieten an bestbekannt. Schweizer Kurort schönes, grosses **Restaurant mit Pension u. Kino** Jahresgeschäft. Gediegenes, sicheres Geschäft für tücht. Fachleute, die über mind. Fr. 20.000 verfügen zum Ankauf des Möbiliars. Gef. Offerten unter Chiffre LO 2246 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Zu verkaufen event. zu verpachten **HOTEL** mit ca. 80 Betten und grossem Restaurant (Jahresgeschäft) mit nachweisbarem Jahresumsatz von Fr. 170.000 in weltberühmtem, erstklassigem Sommer- und Winterkurort, umständehalber auf Herbst 1930 an solventen und finanzkräftigen Fachmann zu übergeben. Anzahlung ca. Fr. 80.000. Fachzins nach Uebereink. Agenten-Papierkorb. Gef. Offerten unter Chiffre JS 2278 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotelfverkauf i. Graubünden Oberl.
(1700 m ü. M.) wegen Ableben des Besitzers, kleines (25 Betten), gut eingerichtetes Hotel, in prima Lage, mit Jahresbetrieb und aussichtsvoller Zukunft, unter günstigen Bedingungen mit nachgewiesener Rendite. Für tüchtige Fachleute gute Existenz. Gef. Offerten unter Chiffre OE 2243 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Berner Oberland, Hauptort, sofort oder später zu verkaufen **Hotel-Restaurant** mit 35-40 Fremdenbetten, Garage etc., alles sehr massiv gebaut und gut erhalten. Hypt. günstig. Anzahlung Fr. 30.000 von nur seriösem Interessenten. Gef. Offerten unter Chiffre D A 2266 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

par le public, à raison de 30.000 francs d'actions et de 30.000 francs de parts de sociétaires. Ces parts, fixées à 50 francs, donnent à leur porteur le droit à une réduction de 30% sur le prix d'entrée. La taxe d'entrée, vestiaire compris, est fixée à 50 centimes pour les adultes. Les enfants bénéficient de prix réduits et les classes accompagnées d'un maître entrent gratuitement. Des abonnements au porteur comportent une réduction de 20%.

La saison à la plage de Neuchâtel commencera vers la mi-mai, pour se terminer à la mi-septembre. (D'après *Alpes et Plages*).

La nouvelle plage d'Interlaken

Elle peut être considérée comme un modèle du genre.

Située sur la belle propriété de la Goldey, en face de la Jungfrau étincelante, elle se trouve pour ainsi dire au milieu de la ville, à deux minutes du Kursaal. Une passerelle en béton, spécialement construite à cet effet sur l'Aar, permet de l'atteindre très commodément de toutes les directions.

Vue de face, la nouvelle plage se présente sous la forme d'un hémicycle largement évasé, coupé au centre par un tea-room-restaurant dont la terrasse à deux étages s'arrondit en une gracieuse rotonde du plus bel effet. Les deux ailes sont occupées par une longue succession de cabines (on en compte plus de 150) et par les diverses installations nécessaires à l'exploitation de la plage.

La vaste piscine où s'ébattent les nageurs est creusée à même le sol. C'est un grand bassin rectangulaire aux extrémités arrondies, de 50 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur. L'une des extrémités est réservée aux enfants et l'autre, de 6 mètres de fond, reçoit les plongeurs. Cette partie est dominée par une audacieuse construction en béton, à diverses branches, dont la plus haute est à 10 mètres du sol; de là s'élancent les plongeurs les plus hardis.

L'eau utilisée pour l'alimentation de la piscine est amenée de l'Aar par une installation de pompage, après avoir été filtrée et désinfectée chimiquement au moyen d'une solution de chlore et d'ammoniaque. En cas de besoin, l'eau peut être chauffée pour être portée à une température convenable. Le bassin, entièrement cimenté sur toute sa surface, est constamment alimenté en eau fraîche par une succession de bouches qui s'ouvrent sur son pourtour. Un système de canalisation courant autour de la piscine, au niveau de la surface de l'eau, permet l'évacuation permanente de toutes les impuretés qui pourraient souiller le bassin.

La piscine est précédée d'un vaste quadrilatère recouvert de sable fin, fort propice aux jeux et au «dolce far niente».

Pour compléter le tableau, ajoutez les multiples parasols multicolores disséminés un peu partout, les vastes trottoirs en ciment bordant les pelouses d'un vert intense sur lequel se détachent les blanches constructions de béton, ainsi que le restaurant tout bariolé de vert et de rouge: vous aurez alors un aspect de la plage confortable, élégante et mondaine qu'Interlaken, la métropole touristique de l'Oberland bernois, a récemment inaugurée.

Le cognac

par E. Strub.

(Suite et fin)

Le voyageur qui se rend dans la région de Bordeaux ne devrait pas manquer de «faire un saut» à Cognac, pour visiter quelques maisons de cognac. On lui ferait voir des chais immenses. Là seulement il pourrait se rendre compte de l'importance de l'industrie du cognac. Il verrait, derrière des portes couvertes de poussière, des fûts innombrables, avec des cognacs qui sont là depuis cinquante années et plus. Quand on entre dans ces chais, on respire une odeur griseuse, mais agréablement embaumée par l'évaporation de l'esprit des eaux-de-vie. Ce qui ferait encore davantage, c'est la couleur noire particulière des murailles qui, autrefois blanches, ont changé de teinte dans le courant des années, sous l'action de la végétation microscopique d'un champignon alcoolique invétéré.

Le cognac est exporté généralement en fûts ou en bouteilles. Le cognac en bouteilles, avec l'habillage d'origine, porte des étiquettes et des cols, le nom du négociant et la qualité de la marchandise. Cette dernière est indiquée soit par des étoiles, par exemple trois étoiles pour la qualité ordinaire, soit par des lettres, par exemple V. S. E. O. P. (Very Superior Extra Old Pale) pour les qualités moyennes, soit par des millésimes pour les meilleures qualités. Selon les qualités et les prix, ces indications varient en mettant une ou plusieurs étoiles, lettres ou années différentes. Certaines maisons mentionnent également des noms historiques pour distinguer leurs spécialités, mais ceci n'a d'importance que pour les connaisseurs.

Il est absolument faux de croire qu'en demandant une «fine» dans un restaurant, on recevrait ce qu'il y a de meilleur. Ce n'est pas toujours le cas, car le mot «fine» seul n'est pas une appellation légale qui garantit un cognac authentique. Il faudrait que cette appellation fût accompagnée d'un autre mot: Fine-Cognac, Fine-Champagne, ou Fine-Charente.

Ajoutons à titre d'indication que dans le détail, en Suisse, une bouteille de cognac d'origine, de qualité ordinaire, par exemple une «trois étoiles», est vendue dans les magasins au prix moyen d'environ dix francs. Une qualité moyenne peut coûter jusqu'à vingt francs environ et pour une qualité fine il faut compter de trente à quarante francs et plus par bouteille. Ce n'est donc pas pour cinquante centimes que l'on peut boire un verre de Fine-Cognac dans un restaurant!

Afin de protéger l'appellation «cognac», un décret fut promulgué en France le 9 mai 1909, où il est dit: «L'appellation «cognac» s'applique exclusivement à toutes les eaux-de-vie de provenance déterminée, récoltées dans une région soumise au même climat tempéré et humide, dont le sol est essentiellement calcaire, où des cépages semblables sont greffés et où des procédés de distillation identiques sont mis en oeuvre, comme dans la région charentaise.»

Les principaux cépages dont il est question ici sont la Folle Blanche, le Saint-Émilion et le Colombar, greffés sur des plants américains.

Le même décret explique en outre: «Le cépage peut être cultivé partout et d'après les mêmes méthodes que dans les Charentes... la distillation peut être faite partout comme à Cognac... avec les mêmes alambics... l'eau-de-vie peut être logée dans des fûts identiques à ceux que l'on emploie dans cette région... mais le terrain et le climat ne peuvent nulle part ailleurs se présenter ensemble avec les mêmes caractères et dès lors aucune autre région ne peut produire du cognac.»

La réputation mondiale du cognac est due aux multiples emplois de ce produit. Le cognac est à la base de la fabrication des liqueurs les plus renommées. Dans la gastronomie, il occupe également une première place, soit pour donner un arôme aux mets fins, soit pour être consommé pendant ou après les repas, car, pris en petites gorgées, il active les fonctions des reins. Mélangé dans le café, le thé ou les boissons chaudes, il donne un gros d'un parfum délicieux. Étendu d'eau ordinaire ou d'eau de seltz, sucré ou non, il constitue un rafraîchissement agréable, surtout sous les tropiques. Et en cas de défaillance, de fatigue, etc., ne pense-t-on pas en tout premier lieu à vite aller chercher un peu de cognac? Il n'est donc pas seulement un produit de jouissance, mais une véritable médecine.

C'est encore une erreur de croire que plus le cognac est fort, meilleure est la qualité, car le cognac, pour être moelleux, ne doit pas brûler la gorge, ni l'estomac, ni sentir l'alcool.

Le cognac ne se boit pas, il se déguste!

Un connaisseur, après avoir versé du cognac dans un verre de cristal, chauffe patiemment le verre avec la paume de sa main. Lentement, sous l'action de la douce chaleur, le parfum du cognac se dégage et maintenant le moment est venu où l'on pourrait dire que le connaisseur met le nez dans le verre pour pouvoir mieux respirer le fameux «bouquet», qui rappelle l'odeur de la vigne en fleurs et pour le goûter par de petites gorgées qui réchauffent voluptueusement le palais.

Sociétés diverses

Pro Generoso e Dintorni. — Sous ce nom s'est constituée à Capolago une société qui s'est donnée pour but spécial la protection et la mise en valeur des beautés naturelles des rives du lac de Lugano au pied du Generoso, ainsi que le développement touristique dans la région par une propagande méthodique et par des initiatives diverses ayant pour but d'agrémer le séjour dans le pays. Les promoteurs de cette action ont rencontré le meilleur accueil dans les milieux intéressés et notamment auprès des hôteliers. La zone d'activité de la nouvelle société comprendra les localités d'Arogno, Bissonne, Capolago, Melano, Maroggia, Riva S. Vitale et Rovio. L'association, qui a déjà élu ses organes directeurs, aura son siège à Capolago.

La Société pour le développement du tourisme dans les Grisons, dans sa récente assemblée des délégués, a voté la résolution suivante: L'assemblée des délégués de la Société

pour le développement du tourisme dans les Grisons constate avec regret que les travaux préparatoires pour la réorganisation de notre propagande touristique n'ont donné encore aucun résultat. Ce retard porte un grave préjudice aux intérêts du trafic et du tourisme en Suisse. En conséquence, l'assemblée émet avec instance le vœu que les travaux de réorganisation, en contact avec le Service de publicité des C. F. F., l'Office suisse du tourisme et les autres milieux intéressés, soient activement poursuivis jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant pour l'ensemble des industries suisses dépendant du tourisme.

Société pour le développement de Bienne et environs. — D'après le 35^{me} rapport annuel de cette société sur l'exercice 1929, le mouvement touristique s'est maintenu dans la région de Bienne au niveau atteint l'année précédente. On a compté dans les sept hôtels de séjour 2094 hôtes, avec 21.174 nuits de logement. La durée moyenne des séjours a été de 10 journées et l'occupation moyenne des lits s'est élevée à 38%. Le rapport fournit en outre de nombreux détails intéressants sur l'activité de la société et de ses organes: propagande, bureau de renseignements, étude de questions d'horaires et de trafic, collaboration aux travaux de l'Union suisse des sociétés de développement, dont Bienne est le vortet, etc. Les comptes, avec 31.800 fr. aux dépenses, accusent un léger déficit. Une somme de 13.000 fr. a été consacrée à la propagande. On a dépensé environ 3.000 fr. pour des embellissements, des signalisations de chemins et autres aménagements pour les étrangers en séjour.

L'Union suisse des arts et métiers a eu son assemblée annuelle des délégués les 27 et 28 juillet à Waedenswil. Dans son allocution présidentielle d'ouverture, M. le conseiller national Dr Tschumi a rappelé notamment les dures répercussions de la politique douanière des États-Unis sur nos industries et a demandé à nos classes ouvrières de mieux tenir compte des difficultés dans lesquelles se débat notre économie nationale. Après avoir approuvé le rapport de gestion et les comptes, l'assemblée a décidé de se réunir l'année prochaine à Lausanne. M. le Dr Joss a présenté un rapport sur l'orientation professionnelle et la formation des apprentis. M. le Dr Cagianut, président de la Société suisse des entrepreneurs, a parlé de l'assurance-vieillesse et survivants et a rendu compte des pourparlers qui ont eu lieu à ce sujet avec les autorités. M. le conseiller national Schirmer a exposé l'état actuel de la législation sur les arts et métiers. L'assemblée s'est occupée ensuite de la création d'une maison de retraite et de diverses autres questions internes. Les membres sortants du comité de direction, MM. Niggi à Olten, vice-président, Heller à Berne, caissier et L. Genoud à Fribourg ont été proclamés membres

Exigez le

GONZALEZ

Cognac authentique

M^c CALLUM'S
ESTABLISHED
1807
Perfection
SCOTS
WHISKY

WHISKY

CHAMPAGNE
POL ROGER
BY APPOINTMENT
TO HIS MAJESTY THE KING

A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE

NICHOLSON'S
DRY GIN
THE PUREST
SPIRIT MADE

COCKBURN'S
PORT
OPORTO AND LONDON

RIVIERA FRANÇAISE
HOTEL 1^{ER} ORDRE
A VENDRE

Belle situation. Centre grande ville. Saison ou année. Constr. récente, 80 chambres, 80 bains complets. Garage. Offres sous chiffre R T 2297 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Umständehalber
sofort zu verkaufen
Hotel-Restaurant
(Strandbad)
mit prächtiger Parkanlage in verkehrsreicher Gegend. Anmeldungen unter Chiffre O. 2295 U. an Publicitas Bie

Zu verkaufen
im Appenzellerland,
schöner
Herrschafthaus
sitz
mit 4 Juch. Land. Preis Fr. 90.000, Asssek. 120.000. Sowie Villen, Schlösser und Privathäuser in allen Preislagen. N. Gubweiler, Rorschach, Promenadenstrasse 23.

A vendre
ravissante
Pension
dans le Jura (alt. 1050 m.), nombreuse clientèle, saison été-hiver. Demander adresse sous chiffre B. N. 2273 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

MONTREUX

On vendrait éventuellement pour l'automne

HOTEL DE 65 LITS

Tout le confort moderne, appartements avec bains, 8 salles de bains, eau courante dans toutes les chambres, vacuum cleaner, grande terrasse ombragée au bord du lac avec restaurant, parc de 1500 m² de beau terrain pour agrandissement ou construire villa. La plus belle situation de Vevey à Chillon: vue unique sur passage le plus fréquenté par autos et promeneurs. Magasins de rapport, tea-room-pâtisserie (pas de location). Capital nécessaire pour traiter, de 200.000 à 230.000 frs. Seuls amateurs sérieux disposant de capitaux peuvent écrire sous chiffre S A 2291 à la Revue Suisse des Hôtels, à Bâle 2.

Bonne affaire
à céder
Pension-Restaurant - Bar
au bord du lac, 11 chambres, 2 salles, terrasse, tout confort, ouvert toute l'année. Loyer lires 8000.—, prix de vente lires 60.000.—. S'adresser Pension Pace, Pallanza, Lac Maggiore (Italie).

„Revue“-Inserate sind nie erfolglos!

Für Hotel-Fachleute!

Verhältnisse halber ist

HOTEL

(ca. 100 Betten) mit grossen Restaurations-Lokalitäten in Stadt der deutschen Schweiz — Bahnhoflage
pachtweise
an tüchtigen Hotel-Fachmann mit branchekund. Frau auf **1. Januar 1931 zu vergeben.**
Reflektanten, die sich über nötige Eignung für solchen Betrieb ausweisen können und über entsprechende Betriebsmittel verfügen, wollen sich unter Chiffre ER 2282 an die Expedition dieser Blätter melden, unter Hinweis auf ihre bisherige Tätigkeit.

Fremden-Pension
Tea-Room
in Locarno zu vermieten bzw zu verkaufen. 10 Betten. Erford. Anzahlung 12-15.000 Fr. Ausk. unter Chiffre: Kögler, Luzern, Pilatusstr. 3a

Zu kaufen oder zu pachten gesucht
Hotel mit Restauration
Jahres- oder Zweisaison-Geschäft, 40-80 Betten, von tüchtigem Fachmann. Geft. Offerten unter Chiffre SB 2298 a. d. Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Zu verkaufen: Ausgezeichnetes
Familien-Hotel
am Thunersee in vollem Betrieb (Jahresgeschäft) aus Gesundheitsgründen. Modern eingerichtet, grosser Umschwung und treue Engländer und Schweizer Stammkundschaft. Nur seriöse, kapitalkräftige Fachleute (Agenten verboten) wollen sich melden. Chiffre E J 2288 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Fremden-Pension
Tea-Room (schöne Villa) bevorz. prächt., freie Lage erster u. berühmte Fremdenstadt d. Tessins, bester room u. frequent, direkt a. See u. Strandprom. 11 Schlafz., 15 Betten etc. ertheilungsbef. Fr. 18000. Sof. zu verkaufen. Anzahl ev. Fr. 12-15.000. Offerten unter Chiffre Z O 2301 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Zu pachten gesucht an gutbesucht. Fremdenplatz kl.
Tea-room - Coniserie
oder zwecks Einrichtung eines solchen geeignete Lokalitäten. Bei Rentabilitätsverlust späterer Kauf nicht ausgeschlossen. Offerten erheben unter Chiffre E M 2300 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Fast neuer
6 Cyl. Delage
17 PS.
mit 6 pl. Schweizer Carrosserie. Cond. intérieure, mit 3 Schilfen ausgerüstet, **prelswürdig zu verkaufen.**
Anfr.-an: Marlini Automobile, Basel, Turmhau.

Zu vermieten per 30. November
in Castagnola (Lugano)
das Schlosshotel-Pension Riviera
Herrschafthaus mit allem Komfort, prächtige Aussicht, Wintergarten. Sich gefl. wenden an den Eigentümer Dr. Alex. Rossi, Castagnola-Lugano.

Zu verkaufen wegen Familienverhältnissen
HOTEL
ca. 50 Betten, an bedeutendem Zweisaisonplatz Graubündens, Fliess, Wasser, Privatbäder. Allererste Geschäftslage, wunderbare Aussicht, vergrösserungsfähig, ev. kann Tea-Room angebau werden, somit für Hotelier und Konditor keine Existenz. Nur seriöse Selbstinteressenten, die eine Anzahlung von Fr. 100.000 leisten können, erhalten Auskunft. Offerten unter Chiffre PO 2281 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.